

Le cloutage des terrasses de la rue Montorgueil

(02/04/09)

Grande émotion dans la rue Montorgueil côté 2^{ème} : certains commerçants ont affiché de grands panneaux « Commerçants en colère, quartier en danger », et prétendent que le Maire du 2^{ème}, Jacques Boutault, voudrait « supprimer les terrasses ». En réalité, personne ne veut la suppression des terrasses, qui sont indispensables à l'animation du quartier. La mairie du 2^{ème}, que nous soutenons totalement dans sa démarche, a simplement décidé de faire respecter la loi en marquant au sol, par des clous plats, la limite des terrasses et étalages correspondant aux autorisations accordées par la Ville aux commerçants : ni plus, ni moins. Aucun commerçant n'a vu son autorisation remise en cause, et ceux qui n'en avaient pas ont pu en demander.

En revanche, tous les commerçants devront désormais se contenter de l'espace autorisé, au lieu de déborder de façon anarchique, comme actuellement. La loi prévoit de ménager un passage d'1,60 m pour les piétons sur le trottoir : or, bien souvent les trottoirs de cette rue sont entièrement occupés par les terrasses ouvertes ou fermées ou divers mobiliers. Combien de fois avons-nous vu des mamans avec des poussettes ou des personnes âgées obligées de marcher dans la rue faute de place et se précipiter pour remonter sur le trottoir à l'approche d'une voiture ou d'un scooter ? C'est très dangereux et les restaurateurs en question devraient comprendre que pour que ce quartier reste agréable, il faut accepter de partager l'espace public. Encore bravo aux élus du 2^{ème} pour avoir pris cette décision courageuse ! Les clous devraient être mis en place à partir de la semaine prochaine. Nous faisons des vœux pour qu'il en soit bientôt de même dans le 1^{er} !